

Jacques Studer

Depuis une dizaine d'années, Jacques Studer travaille à divers projets de mise en valeur de la nature dans le canton de Fribourg : prendre des mesures pour faire connaître le grand tétras du grand public, réaménager

«L'extinction d'espèces animales est à prendre très au sérieux car elle marque une détérioration au milieu naturel et comme au bout de la chaîne il y a l'espèce humaine, on risque d'en faire les frais » pense Jacques Studer.



A long terme il pourrait donc y avoir un risque pour la survie de l'espèce humaine à moins, justement que l'on ne prenne des mesures pour l'environnement. « On peut bien sûr partir du principe pur et dur des darwinistes et se dire que c'est une fatalité que l'homme disparaîtra lorsqu'une autre espèce prendra le dessus... » ajoute le biologiste en souriant. En tant que biologiste indépendant, il travaille actuellement sur plusieurs mandats, tous en rapport avec l'écologie: la protection du grand tétras, un grand oiseau quasiment disparu de nos régions ; l'utilisation du terrain laissé en surface écologique par les agriculteurs ainsi que la gestion de certaines réserves naturelles du canton.

La pluie, le froid et les forêts

L'année 2002 a été déclarée année du grand tétras par Pronatura. Cet oiseau, une sorte de grande poule noire qui fait la roue, est en voie d'extinction dans le canton de Fribourg où il ne reste que 4 individus. La progressive disparition de l'espèce concerne toute l'Europe. Seuls les pays scandinaves et la Sibérie ont encore une population importante. Le canton de Fribourg, pionnier en la matière, a classé le grand tétras espèce protégée en 1953. Sa chasse est interdite et une autorisation du service de la faune est nécessaire pour certaines opérations comme poser des affûts, le photographier ou se promener aux alentours des lieux où il chante. Ces mesures n'ont cependant pas suffi à empêcher la disparition du grand tétras car elle est essentiellement liée aux modifications climatiques, aux dérangements qu'il subit durant l'hiver et au changement du mode d'exploitation des forêts. « Des études ont montré qu'un temps sec et chaud est synonyme de davantage de petits ; or nous avons constaté ces dix à vingt dernières années une forte augmentation des précipitations au mois de juin, durant la période de reproduction du grand tétras. » Cependant une population saine résiste à ce genre de facteurs. Le second point sensible du grand tétras est la façon dont il passe la saison hivernale. Il ne migre pas et reste la plupart du temps sur un arbre où il se nourrit d'aiguilles. Comme il vit dans des régions peu escarpées, propices aux randonnées, ski de fond, raquettes etc., il est souvent dérangé : il prend peur et veut changer d'arbre. Chaque déplacement est lié à une dépense d'énergie, donc plus il va se déplacer, plus il va utiliser ses réserves de graisses et aura donc moins de chances de passer l'hiver. Mais le problème central pour le grand tétras est qu'il manque de place et de nourriture à cause de la détérioration des forêts. Moins variées (essentiellement des épicéas), beaucoup plus denses et moins lumineuses qu'il y a encore une quarantaine d'années. Cela influe sur le reste de la végétation : comme il y a très peu de lumière, les arbustes de fruits sauvages ne poussent plus et on trouve au sol un tapis de mousse et d'aiguilles. Ces changements dans la structure des forêts sont causés par le manque d'exploitation. Au début du siècle : l'industrie du bois, beaucoup plus active, avait besoin de beaucoup d'arbres : cela créait des forêts très ouvertes. Depuis les années soixante, les autorités compétentes ont décidé de planter des épicéas pour repeupler les forêts. Or la demande en bois a fortement diminué ces trente dernières années. Les forêts sont donc devenues beaucoup plus denses. « Actuellement en Suisse, on sort 5 millions de mètres cubes par an alors qu'on pourrait en sortir 10 » précise Jacques Studer. « D'ailleurs Lothar, vu comme une catastrophe par beaucoup, n'est absolument pas un problème d'un point de vue écologique.



Le grand tétras face

« La présence du grand tétras indique une écologie saine. »

Le but de Pronatura lorsqu'elle a décidé de faire de 2002 l'année du grand tétras était de faire connaître cet animal du grand public car il est ce qu'on peut appeler une espèce parapluie. Il y a proportionnellement plus d'espèces menacées sur les territoires à grands tétras que dans le reste des forêts : par exemple la gélinotte, la bécasse des bois ou la chouette chevêchette. Les mesures prises pour le grand tétras ont donc une visée plus large et sont utiles à bien d'autres espèces. Jacques Studer, mandaté par Pronatura a lancé un plan d'information du grand public en collaboration avec le service des forêts. « Ce qui rendait le projet de Pronatura d'autant plus intéressant pour moi est qu'il fallait faire connaître le grand tétras sans que les gens puissent le voir ou le toucher. C'était un challenge » commente le biologiste. Le projet est cependant gelé depuis quelques mois car Pronatura a constaté que le service des forêts ne jouait pas le jeu. « Le point d'achoppement a été un projet de route forestière qui devait passer dans une zone déclarée protégée par le groupe de travail où est représenté le service des forêts. Un syndicat où est aussi représenté le service des forêts a mis à l'enquête cette route et le service des forêts l'a approuvée. Il y a donc un double discours incompatible avec la poursuite du projet. »

Les Singinois avant-gardistes

Depuis 1995, les agriculteurs ont l'obligation de laisser 7 % de leur terrain en « surface de compensation écologique » : haies, prairies extensives... pour recevoir les paiements directs de la Confédération. Guin, Tavel et Schmiten se lancent aussitôt, dans la mise en réseau de ces surfaces laissées à la nature afin qu'elles forment un ensemble suffisamment grand et diversifié pour permettre le déplacement de la faune, que les espèces animales y trouvent tout ce dont elles ont besoin : habitat, nourriture, eau... Le projet singinois est l'un des premiers de ce genre en Suisse. Jacques Studer, mandaté par les communes se rend chez les agriculteurs, fait des propositions sur la zone à laisser en « surface de compensation écologique » selon la faune et la flore qui s'y trouvent.

L'adhésion à ce réseau n'est pas obligatoire, mais ceux qui y participent touchent 500 francs par hectare et par an en plus des subventions de la Confédération, financés à 50 % par le canton, 10 % par l'association des communes et 40 % par les communes. « Ce n'est pas un gros investissement pour les communes, surtout celles de la Singine qui sont plutôt grandes et riches. Je ne sais pas, par contre, si beaucoup de communes de la Glâne ou de la Veveyse auraient les moyens de le faire. » Jacques Studer voit un second intérêt à ce projet : il éveille une prise de conscience écologique chez beaucoup d'agriculteurs.

« Une bonne moitié d'entre eux découvre l'intérêt économique de cette mise en réseau et de la parcelle laissée à l'écologie lorsque je vais leur en parler. »

Certains agriculteurs de communes ne faisant pas partie du réseau en ont entendu parler, et prennent des mesures d'eux-mêmes. La seule condition pour que cela soit intéressant économiquement est que les agriculteurs se rassemblent afin d'avoir 50 hectares de zones protégées qui forment un périmètre plus ou moins cohérent.

Les premiers résultats dans une dizaine d'années

Même si les agriculteurs ne s'engagent que pour 6 ans, il faudra environ dix ans selon Jacques Studer avant de voir les premiers résultats. Mais comment fait-on pour recenser les animaux présents ? « C'est le point faible de l'ordonnance » explique le biologiste « il n'y a quasiment pas de suivi systématique. Nous avons un suivi de certains animaux comme les alouettes par exemple. Nous avons défini un territoire d'un kilomètre carré où nous recensons les mâles en les écoutant chanter. En général les alouettes se répondent mutuellement, il est ainsi possible en écoutant bien d'où vient le son de les compter toutes en même temps. » Il y a un mode de recensement propre à chaque espèce selon son comportement, son mode de vie etc.

Propos recueillis par Jean-Marc Angéloz et Cécilia Gasco

17.10.03